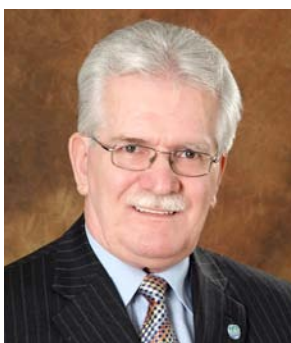


Le Muni-Info de Brébeuf



Le mot du maire

Bonjour à tous,



Ronald Provost

MAIRE

Dès ce mois de juin, vous verrez bien en vue dans le centre villageois, de nouvelles oriflammes représentant notre identité, nos origines. C'est ce que l'on appelle, dans le langage municipal, notre signature.

Je suis convaincu que vous saurez apprécier ce nouveau visuel brégeois. Cette idée est originaire de la rencontre avec les producteurs agricoles en début d'année dans laquelle on déplorait le fait que l'activité agricole n'était pas mise en valeur. C'est pourtant notre première économie, c'est ce qui nous démarque. Voilà un beau clin d'œil.

Plusieurs contribuables sont venus manifester leur mécontentement par rapport aux insectes piqueurs. Il semble que pour une deuxième année consécutive, nous serons confrontés à ce désagrément. Devant ces faits, un comité de citoyen prend l'initiative de consulter la population, afin de dégager un consensus, une acceptabilité sociale, qui nous mènerait éventuellement à un traitement antimoustique. À suivre.

Le service internet haute vitesse est maintenant disponible pour les zones à l'extérieur du noyau villageois à partir d'une tour située sur le Rang des Collines, à l'arrière de l'ancienne maison de M. Boyer. Vous êtes intéressé par ce service: communiquez avec FILAU FIBRES INTERNET LAURENTIDES (www.filau.com/adm@filau.com) 819-681-3399 ou 819-324-5696.

Coup de chapeau au Brégeois Étienne Marier, qui a reçu un certificat de reconnaissance de la Sûreté du Québec le 15 mai dernier à Gatineau pour son aide tangible aux secours auprès de deux blessés (accident de motoneige) à Ferme-Neuve en janvier dernier. Bravo pour sa générosité, son courage et sa ténacité.

Bon été, bonnes vacances, bonnes récoltes et prudence.

INAUGURATION DE LA SALLE RONALD-PROVOST



La nouvelle salle aménagée dans l'agrandissement du bâtiment administratif de la MRC porte le nom de salle Ronald-Provost. Cette annonce a été faite lors d'une fête donnée en l'honneur de notre maire qui a été préfet de la MRC des Laurentides de 2001 jusqu'à l'automne dernier.

Ce geste hautement symbolique vise à rendre hommage à un homme de cœur dont l'implication et le dévouement ont permis la réalisation de grands projets pour la MRC des Laurentides; notamment l'accessibilité à la fibre optique; l'uniformisation de la collecte des matières résiduelles; la création de la politique culturelle; le service de transport collectif et adapté; l'implantation du Cégep de Mont-Tremblant et le Parc écotouristique de la MRC des Laurentides. Ne tarissant pas d'éloges à l'égard de M. Provost, les nombreux invités et dignitaires à cette rencontre ont également souligné ses qualités de gestionnaire et de rassembleur, de même que son optimisme contagieux et sa générosité. Un honneur bien mérité.

TENNIS

Carte de membre 10\$ par personne, 25\$ par famille (parents et enfants) en vente au Axep, à la Municipalité ou auprès de Peter. Vous devez avoir votre carte en main pour utiliser le tennis.

Actuellement nous effectuons des rénovations aux terrains; le tennis sera ouvert le ou avant le 21 juin prochain.

Pour informations appeler Peter au 819-429-8387

NOUVEAU – NOUVEAU – EN PROJET LIGUES DE TENNIS

Deux soirs par semaine, pour adultes.
Si vous êtes intéressés à participer et pour informations
Francine Richard – 819-425-7966

Bon été à tous, et amusez-vous bien !

SAMEDI 9 AOÛT 2014

au Parc-En-Ciel Brébeuf

Journée familiale pour tous



ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

5\$ (blé d'inde à volonté) 10 ans et plus
Bar payant • Boissons gazeuses, bières,
• hot-dogs, chips, etc.

JEU GONFLABLE POUR LES ENFANTS

MINI FERME

TOURNOI DE BALLE MOLLE

(Équipes pré-organisées)

Vendredi soir, samedi et dimanche, les 8, 9 et 10 août

Information: Stéphane Dupras (Facebook) ou 819-681-9707



TIRS DE PICK-UP ET 4 ROUES



Samedi à partir de 11 h
(inscriptions)
Information Alexandre Perreault
après 18 h 819-429-5234

TOURNOI DE PÉTANQUE

FEU DE CAMP

Activités organisées par
le comité des Loisirs de Brébeuf



DÎNER DE MAI

Cette année encore, nous avons eu le privilège d'avoir comme bénévoles les élus et employés de la Municipalité de Brébeuf. Ils ont fait le service, la vaisselle et tout cela avec patience et bonne humeur. Merci à madame Lise Labranche d'avoir préparé ce succulent repas, au grand plaisir de nos aînés.

Merci à vous tous et toutes pour votre implication; vous ne savez pas à quel point nous apprécions votre participation.

Un merci spécial à notre maire Ronald pour l'importance qu'il accorde aux aînés et aux bénévoles de La Farandole, dont il fait maintenant partie.

Merci à la Municipalité pour sa contribution financière et pour sa généreuse participation. 75 personnes ont profité de ce succulent repas où régnaient l'humour et la joie.

VACANCES

Nos cuisinières et toute l'équipe de bénévoles prennent une pause bien méritée pour la saison estivale, les dîners communautaires pour les 60 ans et plus reprendront en octobre.

Bon été à vous bénévoles. Votre complicité, votre convivialité, votre implication, votre présence, votre énergie font de ces dîners communautaires des moments où il fait bon travailler tout en s'amusant ensemble. Votre présence fait la différence!

Bon été à vous tous Brégeoises et Brégeois, profitez de cette période estivale, et revenez-nous en octobre lors de notre dîner.

Que le soleil vous accompagne,

Anne-Marie Roberge
819-429-6704

Pour une deuxième année consécutive, notre bibliothèque a reçu la certification de 5 sceaux livresques (excellence) de Biblio Qualité. Le programme Biblio Qualité vise à reconnaître les efforts d'investissement en matière de bibliothèque de chaque municipalité membre du réseau Biblio des Laurentides. La bibliothèque de Brébeuf dépasse les normes d'excellence pour la superficie (122%), les ressources humaines (160%), et pour sa collection de livres (191%).

La bibliothèque est ouverte 9,5 heures par semaine, mais a généré 32 285 heures de loisir à ses abonnés (calculé à 5 heures/document pour chaque prêt). Pour chaque heure d'ouverture, la bibliothèque génère donc 65 heures de lecture.

Merci à notre Municipalité de croire à l'importance d'une bibliothèque et merci à vous tous, résidents de Brébeuf qui venez régulièrement à la biblio.

Merci aussi aux bénévoles qui, semaine après semaine, donnent de leur temps afin de permettre à la biblio de bien fonctionner.

D'ici la fin juin, des casse-têtes pour les très jeunes vont s'ajouter à notre collection. La section "biblio parents" est maintenant placée près des fauteuils dans le coin «jeunes» ainsi que les revues: Yoopa, Enfants Québec, Culbute... Donc plus accessible aux parents qui accompagnent leurs enfants.

À l'automne, nous voudrions augmenter les heures d'ouverture de la bibliothèque, peut-être avez-vous des suggestions à nous donner?

HORAIRE

lundi: 13h30 à 16h30
jeudi: 13h30 à 16h30
18h30 à 20h00
samedi: 10h00 à 12h00

TÉLÉPHONE

(819) 425-9833 poste 5305

Nous avons le service wi-fi à la bibliothèque, apportez votre portable, il n'y a aucun frais.

Connaissez-vous la collection "SAVAIS-TU?" Ce sont des documentaires jeunes sur les animaux, poissons, insectes, oiseaux. Présentés comme une bande dessinée et ils sont très, très humoristiques! Comment apprendre tout en s'amusant! Même les adultes devraient aimer ces doc... Merci Éloi, de m'avoir fait connaître cette collection...

Passez un bel été!

Ginette Bernard, responsable

CAMP DE JOUR — pour les enfants de 5 à 12 ans

Du 30 juin au 15 août au Parc-En-Ciel
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h

Service de garde disponible

Le nombre de places
est limité à 40 enfants

Les inscriptions ont eu lieu le 6 mai.
Il n'y a plus de place disponible.

SORTIES 2014

Super Aqua Club (Pointe-Calumet)

Parc Omega (Montebello)

La Source (Mont-Tremblant)

Ferme du coq à l'âne (Huberdeau)

Funtropolis (Laval)

ÉQUIPE 2014

Coordonnatrice

Papillon (Marie-Ève Perreault)

Animateur en chef

Nomade (Régis)

Animateurs:

Chips (Simon) • Clémentine (Jessica)

Grand Gallop (Gabriel)

Guillaume (Anne-Marie)

La patrouille verte à nos portes cet été

JE RÉCUPÈRE
et j'en suis fier!

Au cours de l'été, les résidents recevront la visite de la Patrouille verte qui les informera de la réglementation en vigueur sur la gestion des matières résiduelles. Afin d'optimiser la récupération des déchets, le gouvernement du Québec a en effet adopté une politique interdisant l'enfouissement du papier, du carton ainsi que du bois. Les membres de la Patrouille verte remettront ainsi des billets de courtoisie sur la participation des contribuables à la collecte sélective (présence du bac vert lors de la collecte) et sur les matières déposées dans les bacs.

Des efforts payants à plusieurs égards

Les contribuables de la MRC des Laurentides déposent actuellement dans leur bac vert environ 65 % des matières recyclables, soit papier, carton, contenants de métal, verre et plastique. Quelque 90 % des matières qu'on y retrouve sont effectivement recyclées, alors que 10 % se compose de déchets domestiques, de plastiques non recyclables (contenants sans numéro et avec le numéro 6), ou encore de papiers et de cartons souillés de nourriture.

Votre bac vert est brisé? Vous souhaitez obtenir un plus grand format (360 litres)? Vous désirez plus d'information? On vous invite à nous contacter au 819-425-9833 poste 5300.

Paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf

(Communauté Saint-Jean-de-Brébeuf)

Secteur pastoral Mont-Tremblant

FORMATION VIE CHRÉTIENNE (PREMIÈRE COMMUNION)

Message aux parents de jeunes de 8 – 12 ans

Chers parents,
Même si l'année pastorale se termine, nous croyons important que vous puissiez, au cours de la période estivale, réfléchir sur la possibilité d'inscrire votre enfant à la Formation à la Vie Chrétienne pour les jeunes âgés de 8 à 12 ans.

Qu'est-ce que la Formation à la Vie Chrétienne? C'est permettre à votre enfant de faire l'apprentissage de son ami, Jésus, ce grand personnage biblique. Par la suite recevoir le sacrement de l'Eucharistie (Première Communion).

Vous pouvez dès maintenant communiquer votre nom et celui de votre enfant ainsi que votre # de téléphone à Phyllis Dubé au 819-425-3782, poste 35 afin que je puisse vous rappeler en septembre prochain pour la soirée d'informations destinée aux parents.

Si vous désirez de plus amples informations, je suis à votre disposition. Si toutefois je ne suis pas au bureau, laissez-moi un message clair à la boîte vocale et je vous rappellerai.

Merci d'y penser et d'en parler avec votre enfant!
Bonnes Vacances!!!

*Lise Millette, agente de pastorale
Paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf*

Communauté Saint-Jean-de-Brébeuf et Saint-Rémi

Horaire des célébrations dominicales
du 15 juin au 31 août 2014 inclusivement

2014	Église Saint-Jean-de-Brébeuf Dimanche à 11 h 00	Église Saint-Rémi Dimanche à 11 h 00
Juin	15 • 29	22
Juillet	06 • 20	13 • 27
Août	03 • 17 • 31	10 • 24

Les célébrations dominicales se vivent en alternance entre les deux communautés: Saint-Jean-de-Brébeuf et Saint-Rémi.

**Attention: cet été, la messe demeure à 11 h 00,
pas de changement d'heure.**

Aux villégiateurs, aux vacanciers et à vous personnellement, votre communauté Saint-Jean-de-Brébeuf vous souhaite de **BONNES VACANCES!**

PLAGE MUNICIPALE

La Plage municipale sera ouverte à compter du 21 juin selon l'horaire suivant :

Lundi au jeudi 11h00 à 17h00
Vendredi, samedi, dimanche 10h30 à 18h30

L'horaire de surveillance et les périodes d'ouverture peuvent être modifiés (allongées ou raccourcies) en raison de la température ou du niveau d'eau de la rivière.

Le niveau d'eau de la plage évolue tout au cours de la saison et le courant d'eau dans la rivière est très fort par endroits. Nous exigeons donc que vous respectiez les limites de la zone de baignade. De plus, le niveau d'eau peut obliger la fermeture occasionnelle de la plage; l'accès à la plage est alors interdit.

Tarifs d'accès pour les résidents de Brébeuf

Carte d'accès individuel saison: 10 \$ /personne
Tarif familial 40 \$ /famille
Enfants 12 ans et moins: Gratuit

Vous devez acheter votre passe de saison au bureau municipal durant les heures normales d'ouverture du bureau.

Les détenteurs d'une carte d'accès à la plage, propriétaires ou locataires, peuvent acheter au bureau municipal une passe poinçonnable de 5 ou 10 accès à utiliser pour donner accès à la plage à leurs visiteurs

Tarifs d'accès pour les non-résidents

Adultes (14 ans et plus) 6,50 \$ / jour
Enfants (13 ans et moins) 4,00 \$ / jour

Les droits d'accès pour les non-résidents sont vendus directement à la plage.

N'oubliez pas que ...

- Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte
- La baignade est interdite en dehors des heures et de la zone de surveillance
- L'accès à la plage est interdit entre 21h00 et 6h00
- Les contenants en verre sont interdits sur la plage en tout temps
- Les feux sont interdits sur la plage en tout temps
- Les chiens sont interdits sur la plage en tout temps





Une bonne partie de l'eau «consommée» dans nos activités courantes est tout simplement gaspillée. Nous laissons le robinet ouvert pendant que nous brossons nos dents; nous faisons fonctionner la lave-vaisselle et la lessiveuse sans les charger complètement. En fait, partout où nous utilisons de l'eau, il y a place pour l'amélioration. Voici quelques exemples d'économies d'eau à l'intérieur et à l'extérieur.

Salle de bain

- Évitez de vous servir de la toilette comme d'une poubelle et d'actionner inutilement la chasse d'eau.
- Coupez l'eau le temps de vous laver le visage, vous brosser les dents ou vous raser.
- Prenez une douche plutôt qu'un bain. Favorisez une douche de 5 minutes.
- Interrompez la douche lorsque vous vous lavez les cheveux ou que vous vous savonnez.
- Placez un économiseur d'eau pour le réservoir de la toilette.
- Utilisez des pastilles pour la détection de fuites des toilettes
- Assurez-vous de régler le niveau d'eau de la laveuse en fonction de la quantité de vêtements à laver.
- Vous remplacez votre toilette: choisissez une toilette à faible débit d'eau (6 litres ou double chasse).
- Installez un aérateur sur le robinet de la salle de bain.
- Installez une pomme de douche à faible débit.

Cuisine

- Gardez une bouteille d'eau au réfrigérateur, ce qui vous évitera de laisser couler le robinet jusqu'à ce que l'eau soit froide lorsque vous voulez vous désaltérer (rincez la bouteille tous les deux ou trois jours).
- Nettoyez les fruits et légumes à l'aide d'une brosse dans l'évier plutôt que de laisser couler l'eau du robinet inutilement.
- Faites votre vaisselle dans un évier rempli d'eau savonneuse ou remplissez votre lave-vaisselle au maximum.

Extérieur

- Plus de la moitié de l'eau servant à arroser les pelouses et les jardins est perdue par évaporation ou par le ruissellement dû à un arrosage excessif. Déterminez la quantité d'eau dont votre pelouse a réellement besoin. En général, la plupart des pelouses et des jardins ont besoin de 2 à 3 cm (1 pouce) d'eau par semaine. Pour réduire les pertes dues à l'évaporation, procédez à l'arrosage tôt en matinée.
- Quand vous lavez votre voiture, remplissez un seau d'eau et employez une éponge. Vous pouvez ainsi économiser quelque 300 litres d'eau.
- Couvrez votre piscine d'une toile solaire pour empêcher l'évaporation de l'eau.

Autres

- Réutilisez l'eau de cuisson des légumes et des pâtes, de l'aquarium ou du déshumidificateur pour arroser les plantes.
- Isolez votre réservoir à eau chaude. En réduisant les pertes de chaleur, vous obtiendrez de l'eau chaude plus rapidement.

Mais surtout, passez le mot! Sensibilisez votre famille, vos amis et vos collègues peut faire toute une différence!



Après le transport ADAPTÉ et COLLECTIF, TACL lance un programme de covoiturage dans les laurentides

Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) lance un nouveau programme de covoiturage dans les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut. Ce nouveau mode de transport convivial, économique et écologique s'ajoute aux services déjà offerts par l'organisme. Cette nouvelle plateforme de covoiturage est un programme personnalisé qui répond au besoin grandissant de la mobilité des personnes et contribuera à offrir à la population des 30 municipalités desservies, une plus grande flexibilité pour ses déplacements».

Une solution web innovante, simple et pratique: laurentides.covoiturage.ca

TACL a choisi de se greffer à l'organisme Covoiturage.ca pour implanter ce nouveau service qui est accessible par internet à l'adresse «laurentides.covoiturage.ca». Il s'agit d'une plateforme en ligne qui permet de faciliter le contact entre les passagers et les conducteurs et d'offrir une multitude de destinations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des territoires des MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut.

Aide mémoire

BUREAU MUNICIPAL DE BRÉBEUF

Réception	(819) 425-9833 poste 5300
Greffe	(819) 425-9833 poste 5301
Service d'urbanisme	(819) 425-9833 poste 5304 et 5303

LES FEUX DE PLEIN AIR

Du 15 mars au 15 novembre, vous devez obtenir un permis au bureau de la municipalité avant de faire un feu ayant une superficie supérieure à un feu de camp. Le permis est gratuit.

Les feux de camp doivent avoir une superficie maximum de 1 mètre, par 1 mètre et pas plus de 1 mètre de hauteur et doivent être entourés de matières incombustibles.

Lorsqu'une interdiction d'allumer un feu à ciel ouvert est émise par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, tous les feux sont interdits, incluant les feux de camp. Soyez à l'écoute de ces informations.

En tout temps, faites preuve de civisme et évitez d'enfumer votre voisinage.

VENTE DE GARAGE

Vous devez obtenir un certificat d'autorisation (5\$) avant la tenue d'une vente de garage sur votre terrain. Vous pouvez obtenir ce certificat au bureau municipal durant les heures d'ouverture du bureau.

CONSTRUCTION, RÉNOVATION, INSTALLATIONS SEPTIQUES, PUITS, PISCINES

Vous devez obtenir un permis de la municipalité avant de commencer tous travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement sur votre propriété. Un permis est aussi requis pour l'installation d'une piscine, quel que soit le modèle de piscine que vous installez: hors terre, creusée, gonflable, temporaire

Mme Mylène Terreault-Vincent, inspectrice adjointe en bâtiments est disponible au bureau municipal les

lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8h30 à midi. Afin de vous éviter toute attente, nous vous recommandons de prendre rendez-vous. Pour la rejoindre: (819) 425-9833 poste 5304

COLLECTE DE GROS REBUTS

Dates des collectes de gros rebuts 2014: les jeudi 12 juin, 10 juillet, 4 septembre et 2 octobre.

MATIÈRES ACCEPTÉES

en quantité raisonnable:

Mobilier de maison et de jardin: table, chaises, divan, bureau, lit, matelas, sommier.

Certains électroménagers: cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau

Apportez vos rebuts au chemin la veille de la collecte.

Aucun volumineux n'est toléré au chemin en d'autres temps.

Vous avez besoin de renseignements additionnels: consultez votre calendrier de collecte 2014, communiquez avec le bureau municipal au numéro 819-425-9833 poste 5300 ou visitez les sites suivants: www.brebeuf.ca ou www.traindeviedurable.com

INTERDIT DE JETER DES BRANCHES ET DES RÉSIDUS VERTS

Il est interdit et très peu courtois de jeter des branches ou tout autre résidu vert sur le bord des chemins ou sur des terrains vacants de la municipalité.

Pour en disposer:

- L'écocentre de Mont-Tremblant accepte ces résidus au printemps et à l'automne;
- Un chariot est placé derrière la salle communautaire au printemps et à

l'automne pour les feuilles et résidus verts;

- La régie intermunicipale des déchets de la Rouge à Rivière-Rouge les accepte l'année;
- Un site municipal est disponible, pour les contribuables de Brébeuf, pour les branches: coût 10\$, communiquez avec le secrétariat de la municipalité.

LES CHIENS ET LES PARCS PUBLICS

Les chiens sont **strictement interdits**

- À la plage municipale
- Au Parc-En-Ciel, aux endroits suivants: l'aire de jeu pour enfants, sur le terrain de balle, sur les terrains de tennis et sur la patinoire (les chiens sont autorisés seulement dans le stationnement et sur les aires non gazonnées à proximité du Pavillon).

La présence des chiens est autorisée dans tous les autres parcs de la municipalité; cependant, votre **chien doit obligatoirement en tout temps être tenu en laisse** et vous devez ramasser les excréments de votre animal.

Parc Canin

La municipalité a aménagé un espace public comme Parc canin. Les chiens peuvent ainsi socialiser et courir en toute sécurité et liberté.

Ce terrain est situé sur le Chemin du Domaine des Cèdres, à l'arrière du garage municipal, à moins de 300 mètres du Parc-En-Ciel. Arrivé au 26 chemin du Domaine des Cèdres (espaces de stationnement disponible), vous empruntez un sentier identifié «*Descente de canots et Parc Canin*» (2 minutes de marche) qui vous mène à une clairière, bordée par une érablière. Le parc n'est pas clôturé.